



Bruxelles, le 04 mai 2026 – Communiqué de la Fédération CGT des services publics

Journée internationale des pompiers

La Fédération syndicale européenne des services publics (European Public Service Union-EPSU), avec la Fédération CGT des Services publics, exige l'adoption immédiate d'une législation de protection à la hauteur des risques encourus par les agent-es des SDIS (Services départementaux d'incendie et de secours).

Partout en Europe, les syndicats de pompiers et de secouristes se mobilisent à l'occasion de cette journée internationale d'action du 4 mai 2026 pour imposer une reconnaissance automatique des cancers comme maladies professionnelles.

Les faits sont clairs et incontestables : les pompiers et secouristes sont quotidiennement exposés à des substances toxiques, cancérigènes et dangereuses. Pourtant, les législations nationales restent largement insuffisantes et en décalage avec la réalité du terrain.

En 2022, le Centre international de recherche sur le cancer a classé l'exposition professionnelle des pompiers comme cancérigène pour l'homme (groupe 1), établissant un lien avéré avec plusieurs cancers graves, notamment le mésothéliome et le cancer de la vessie.

« On ne peut plus accepter que celles et ceux qui sauvent des vies risquent la leur dans l'indifférence. La reconnaissance des cancers comme maladies professionnelles pour les pompiers n'est pas une option : c'est une urgence sociale, sanitaire et politique. »

Natacha Pomet, Secrétaire Générale de la Fédération CGT des services publics

L'EPSU porte une campagne européenne pour imposer une législation contraignante de présomption, garantissant la reconnaissance automatique des cancers liés à l'activité de pompier comme maladies professionnelles.

Ainsi au niveau européen, avec EPSU, nous exigeons :

- La transposition immédiate des recommandations de l'OMS dans le droit européen
- Un engagement de l'Organisation internationale du travail pour une protection juridique internationale des pompiers
- La mise en place d'une stratégie européenne ambitieuse pour les pompiers et secouristes

En France, il est temps de passer des déclarations à l'action. C'est pourquoi la Fédération CGT des Services Publics revendique sans relâche :

- Une loi de présomption reconnaissant automatiquement les cancers des pompiers comme maladies professionnelles
- Des recrutements massifs pour en finir avec la surcharge opérationnelle dans les SDIS
- Des équipements de protection individuelle (EPI) réellement adaptés et renouvelés
- Des investissements et des financements à la hauteur des besoins des services d'incendie et de secours

Protéger les pompiers, c'est protéger toute la population.

Leur santé ne doit plus être la variable d'ajustement des politiques publiques